

Conditions générales

- Toute demande doit être formulée via ce présent document daté, signé et portant la mention « lu et approuvé ».
- Je m'engage à créditer l'image de sa mention obligatoire qui sera précisée lors de la transmission des images (à défaut : « Musée de la Compagnie des Indes - Ville de Lorient » ou « Collection picturale - Ville de Lorient » le cas échéant).
- Je m'engage à faire parvenir un exemplaire justificatif de la publication au musée dès sa parution.
- Je m'engage à ne pas diffuser les images à un tiers.
- Toute nouvelle utilisation nécessite une autre demande et donne lieu à une nouvelle facturation.
- La presse et les guides touristiques ne sont pas concernés par cette tarification dès lors que les images illustrent des articles faisant la promotion du musée.
- Ce document fait office de bon de commande pour les images demandées.
- Exonération pour les étudiants élaborant une thèse ou un mémoire tant que ce travail ne fait pas l'objet d'une publication.
- La remise des fichiers est réalisée dans un délai de 3 à 5 semaines environ.
- Les demandes urgentes (8 jours ouvrés) sont majorées à 25% (traitement et exploitation). Les photographies à la demande ne peuvent pas faire l'objet d'une demande urgente.

Tarifs et facturation

- Toute demande d'image fait l'objet de frais de traitement par image en sus des droits de diffusion (voir 1 - Traitement de la demande).
- Tous les tarifs sont indiqués à l'unité nette de taxes.
- Le paiement se fait à réception de l'avis des sommes à payer (ASAP) émis par le SGC (Service de Gestion Comptable).
- Toute image demandée fait l'objet d'une facturation en fonction de l'utilisation décrite. Une majoration pourra être appliquée dans le cas d'une utilisation différente de celle initialement prévue.

Votre demande concerne la thématique/les images des œuvres suivantes :

IMAGES SOUHAITEES (titre, n° inv ...) :	Colonnes complétées par le musée :	
	Mention à faire apparaître	Reversement de droits (O/N)

1 – Traitement de la demande

Les frais de traitement sont établis ci-dessous pour chaque image en sus des droits de diffusion.

	Tarifs	Nombre d'images	Sous-total
Frais de traitement *	6,75 € par image
Fourniture du support CD et frais d'envoi	3,63 €	
Envoi par mail	Gratuit	
Total		

* applicable à toute demande

2 – Droits d'utilisation

Edition

Nombre d'exemplaires édités * :exemplaires ⁴
Prix de vente unitaire (TTC) : €
Format du document (ouvert/fermé) : x cm / x cm

⁴ Majoration à 100 % pour les tirages supérieurs à 10 000 exemplaires

Formats	Tarifs	Nombre d'images Couleur ou noir et blanc	Sous-total
Jusqu'à ½ page	77,15 €
Jusqu'à pleine page	112,35 €
Double page, couverture, 4 ^{ème} de couverture, jaquette	220 €
Sous-total :		
Réduction ou majoration éventuelle			
Total :		

**Usage à caractère publicitaire et produits commerciaux
y compris Internet et supports multimédias**

Affiches, dépliants, cartes postales, calendriers, posters, tissus, papiers à lettre et toute sorte de produits dérivés.

Nombre d'exemplaires	Tarifs	Nombre d'images Couleur ou noir et blanc	Sous-total
0 à 1 000 ex.	191,05 €
1 001 à 3 000 ex.	268,15 €
3 001 à 10 000 ex.	352,55 €
Plus de 10 000 ex.	605 €
Sous-total :		
Réduction ou majoration éventuelle		
Total :		

Majoration de 100% pour les droits européens ou mondiaux (diffusion dans plusieurs pays)
Résolution maximale pour une diffusion sur Internet : 2000 px sur la longueur à 72 dpi

Utilisation sur des panneaux d'exposition
(Musées, associations, collectivités territoriales)

L'accès à l'exposition est considéré comme gratuit quand il ne génère pas de surcoût par rapport au tarif du billet d'entrée d'une institution.

	Tarifs	Nombre d'images Couleur ou noir et blanc	Sous-total
Accès gratuit à l'exposition	9,35 €
Accès payant à l'exposition	83,90 €
Total :		

Utilisation pour la télévision, l'audiovisuel

(Toute rediffusion donne lieu à une nouvelle facturation)

	Tarifs	Nombre de plans ou de passages	Sous-total
Forfait par plan et par passage	258,30 €
A partir de 10 passages d'une même image	- 20 %	
Audiovisuel à caractère culturel, scientifique ou documentaire	- 50 %	
Audiovisuels réalisés par les musées de France (sans commercialisation)	- 75 %	
Droits européens ou mondiaux	+ 100 %	
Total :		

3 - Droits de prises de vues photographiques et cinématographiques

Au sein du musée de la Compagnie des Indes (les demandes concernant la Citadelle doivent être adressées auprès du musée national de la Marine). Les prises de vues doivent être effectuées pendant les jours et heures de fermeture au public.

Exonération pour les étudiants et la presse.

	Tarifs	Nombre d'images	Sous-total
Photographie par objet et par vue	64,75 € par prise de vue
2 premières heures : Film documentaire	191,05 €		
2 premières heures : Film de fiction	584,00 €		
½ journée : Film documentaire	258,35 €
½ journée : Film de fiction	901,25 €
Journée entière : Film documentaire	442,60 €
Journée entière : Film de fiction	1478,40 €
Heure supplémentaire : Film documentaire	130,00 €
Heure supplémentaire : Film de fiction	388,00 €
Total :		

4 - Photographie à la demande

A condition que l'image numérique commandée soit inexistante ou si une qualité supérieure est demandée (dans la mesure où le musée est en capacité de produire une image de qualité supérieure en interne).

Hors droits d'utilisation. Délai de transmission : trois semaines environ.

	Tarif	Nombre d'images	Sous-total
Photographie	28,50 €
Total :		

Récapitulatif :

	Sous-total
Total 1 (Traitement)	
Total 2 (Droits d'utilisation)	
Total 3 et 4 (Droits de prise de vue et photographie à la demande)	
Majoration demande urgente (8 jours ouvrés + 25 %)	
TOTAL	

Fait à Le . . .

Bon pour commande : recopier la mention « Lu et approuvé »

Signature :

Commentaires éventuels :

Cadre réservé au musée :

	Bénéficiaire :	Bénéficiaire :
Nombre d'images donnant lieu à des reversements de droits		
Montant par image		
Total à reverser		
Justificatif de publication reçu :	OUI	NON
Date de réception :	../../....	